



L'ŒIL BLANCHE

JOURNALOIEBLANCHE.COM

Vol. 35 • No 16 • Mercredi 15 avril 2020

Vendez-nous votre Honda!
UGRENT besoin de véhicules d'occasion :
CR-V, HR-V, Pilot, FIT, etc.
Recevez le maximum \$\$\$



SUBARU IMPREZA WRX STI 2013
gris, seulement 64 000 km, très propre
23 488\$ + tx.



HONDA CRV EX-L AWD 2013
bleu, int. cuir beige, tout équipé, 15 340 km
14 788\$ + tx.



DEGIRO
MONTMAGNY



Visitez: hondadegiro.com

2111620



Le rythme dans le sang ^{P3}

Meurtre à Montmagny ^{P7}

LIVRAISON À DOMICILE



Gratuite:
Berthier-sur-Mer, Montmagny,
Cap-Saint-Ignace et L'Islet

Magasinez de trois façons



vigneault.ca
7 jours/7



7 jours/7



418 248-4919
9h30 et 16h30
Lundi au vendredi

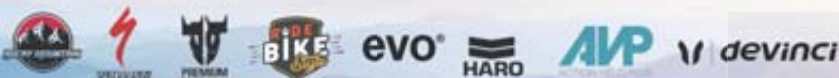
MERCI D'ENCOURAGER NOS COMMERCE LOCAUX!



Vigneault
Mode • Chaussures • Travail
MONTMAGNY

2101620

Tibo Bicyk **OUVERT SUR RENDEZ-VOUS**



• Entretien
• Réparation
• Conseils
On est disponible pour vous!

À vélo, on garde nos distances et la forme!



217, des Pionniers Est, L'Islet • Tél.: 418 247-5523 • info@tibobicyk.com



8331620



Distanciation sociale

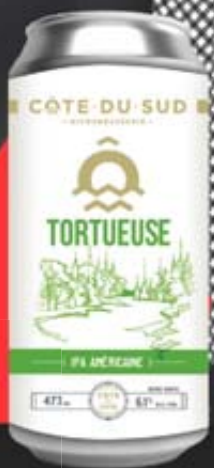
CÔTE · DU · SUD

— MICROBRASSERIE —

100% des ventes des bières de la Microbrasserie Côte-du-Sud **seront remises** en denrées alimentaires à des organismes de la région de Montmagny - L'Islet

6 bières
pour
1949\$
plus taxes et consigne
Rég.: 28¹⁴\$

325\$
à l'unité / Rég.: 4⁶⁹\$
plus taxes et consigne



7 variétés disponibles

Goûtez le partage!

**Du 10 jusqu'au
22 avril 2020**
inclusivement



70, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY

Le rythme dans le SANG...

Dans sa série sur les personnalités émergentes, votre Journal L'Oie Blanche présente Étienne Gendron, un multi-instrumentiste berthelais de 40 ans doté d'un talent hors du commun, notamment lorsqu'il joue des percussions.

PAR MARIE-ÈVE PICARD
marie-eve.picard@oieblanc.com

Certains savent déjà que nous parlons ici du fils de Bruno Gendron. Comme le veut l'adage "La pomme ne tombe jamais bien loin de l'arbre", Étienne Gendron émerge d'une famille au sein de laquelle la passion pour la musique se transmet de génération en

génération! Son grand-père Roger maniait l'accordéon d'une main de maître alors qu'il n'avait jamais mis le nez dans un livre de musique. Son oncle Réal, à son tour, apprit rapidement à maîtriser le piano alors que son père, Bruno Gendron, ne tarda pas à devenir une véritable figure emblématique en musique sur la Côte-du-Sud!

Musicien éducateur depuis 1976, Bruno Gendron a su conjuguer pédagogie et carrière pour les amener à de très hauts niveaux. D'abord, "l'ami Bruno" a produit une bonne dizaine d'albums pour enfants, paroles et musique. Il ne compte plus les spectacles qui ont fait danser autant les petits que les plus grands! Parallèlement, il accompagne à la guitare son acolyte et grand ami, l'accordéoniste Raynald Ouellet, un peu partout à travers le globe. Ils forment un talentueux duo reconnu dans les plus célèbres festivals de musique du monde.

Au rythme d'une passion

C'est donc très jeune qu'Étienne Gendron débute sa formation musicale en violon, dès l'âge de quatre ans. Déjà sur les bancs de l'école Notre-Dame de l'Assomption de Berthier-sur-Mer, la musique fait partie intégrante de sa vie. À l'achèvement de son 9e degré au piano, il constate alors son intérêt grandissant pour les percussions. Ayant complété son secondaire à l'École Louis-Jacques-

Casault de Montmagny, il oriente ses études en percussions classiques au Cégep de Sainte-Foy, sous la tutelle de René Joly et René Roulx. Il complètera par la suite son baccalauréat en interprétation (percussions) à l'Université Laval, auprès de Serge Laflamme et François Aubin. Étienne Gendron maîtrise plusieurs instruments : le clavier, le xylophone-piano, la timbale, la batterie, le conga, le jambay, le jumbo, la tambourine, la grosse caisse, les percussions d'orchestre, les percussions classiques et le violon, pour ne nommer que ceux-là!

"J'aime toucher à plusieurs instruments parce que je ne voudrais pas me tanner!"
- Étienne Gendron

Expériences et prestige

Durant ces années, l'artiste jouera dans de nombreux ensembles de jazz à la batterie avec Bruno Drolet et Michel Donato. Il décrochera pendant deux années consécutives le 1er prix au Concours du disque des étudiant(e)s de l'Université Laval. Actif sur la scène musicale à Québec, il a évolué au sein de l'Orchestre Edwin Bélanger, l'Ensemble Vent et Percussions de Québec et l'Orchestre symphonique de Québec. Plus récemment, il a entrepris des formations avec Rick Gratton et Jean-Norman Iadaluca dans le but de parfaire ses connaissances.

En 2009, il entreprend comme vibraphoniste la tournée « Quiet Nights » dans le sud de l'Ontario, en compagnie de Diana Krall. En 2011, il agit comme batteur dans la pièce « Les Belles-Sœurs » de Michel Tremblay pendant la lecture du livret, guidé par les paroles et la mise en scène de René-Richard Cyr, sur la musique de Daniel Bélanger. C'était une première mondiale de l'adaptation de cette pièce, interprétée en anglais au Jane Mallett Theatre de Toronto. Vraiment fasciné par les ensembles de percussions, Étienne

Gendron plonge dans une foule de différents projets. Il devient ainsi membre du groupe « Sideways Hand », un quatuor de percussions. Récemment, il a entrepris la composition, l'arrangement et la transcription de différentes pièces d'ensemble de percussions et de batterie.

Un talent prisé hors Québec

Entre 2002 et 2012, Étienne Gendron a travaillé à dans la métropole ontarienne en tant que musicien pigiste à travers la province avec Windsor Symphony, Toronto Philharmonia, Hamilton Philharmonic/Opera, Oshawa Durham Symphony, Ontario Philharmonic, Thunder Bay Symphony, Brantford Symphony, Tafelmusik, Opera York, Canadian Sinfonietta, Toronto Mendelssohn Choir Orchestra et Talisker Players.

Pendant cette période, il a eu le bonheur de figurer parmi de nombreux ensembles de cuivres, à Toronto et dans les environs, incluant Weston Silver Band, Hannaford Street Silver Band et Intrada Brass. Fait intéressant, ses performances orchestrales ont été enregistrées par Radio Canada, aussi sur disque avec Intrada Brass « That Holiday Feeling » et « The Stardust Ballroom ».

Musicien et traducteur de la Réserve navale

Comme musicien avec la Réserve navale, l'artiste a enseigné les percussions, la théorie musicale et la formation auditive pendant dix ans à la BFC Borden. Sollicité par des ensembles militaires partout au Canada, aux États-Unis, aux Pays-Bas, en Pologne, en France, en Belgique et en Allemagne, il est parvenu à atteindre une renommée internationale. Formé en tant qu'interprète/traducteur par le Multilingual Community Interpreter Services à Toronto, il traduit divers documents pour la Défense nationale, la Réserve navale, Bluedrop et le département d'ethnomusicologie de l'Université Memorial à Terre-Neuve depuis bientôt une dizaine d'années.



Orchestre Symphonique de Terre-Neuve. Sur la photo de page une, trois générations de Gendron: Bruno, Roger et Étienne.

Un pied à Terre-Neuve

Étienne Gendron habite Terre-Neuve depuis 2013, en compagnie de sa femme et ses deux jeunes enfants. Dès son arrivée, le Newfoundland Symphony Orchestra sollicitait son talent. "En 2017, j'ai décroché un poste permanent à l'Orchestre symphonique de Terre-Neuve, un fait très rare dans l'industrie. Il faut passer énormément d'auditions pour avoir la chance d'accéder à une permanence. J'occupe le poste de percussionniste associé et je crois que c'est ce dont je suis le plus fier dans toute ma carrière!", confie-t-il.

Parallèlement, il joue fréquemment avec Opera on the Avalon, Tuckamore Chamber Music Festival, Atlantic Light Theatre, Scruncheons Percussion Ensemble, Jazz East Big Band et Spirit of Newfoundland. Il agit aussi à titre de chargé de cours à l'Université Memorial de Terre-Neuve et enseigne la percussion comme instrument secondaire depuis l'automne 2019.

Transmettre sa passion

L'homme n'a jamais douté de sa passion. "Depuis que je suis tout petit, je n'ai que la musique en tête. Je n'ai jamais douté que j'allais faire autre chose de ma vie." Le musicien reconnaît que son parcours n'a pas toujours été facile. Mais des enseignants extrêmement talentueux et passionnés qu'il a croisés sur son chemin n'ont fait qu'accroître son désir de réussir.

"En ce moment, je suis rendu à un point où j'ai besoin de transmettre ma passion et mon savoir aux autres, pour passer le flambeau."

Étienne Gendron et sa famille reviennent chaque année à la maison familiale à Berthier, question de réunir la famille Gendron pour jouer de la musique. Il souhaite conserver cette belle tradition familiale. "Mon père a toujours été mon idole. Il m'a transmis une passion merveilleuse puisque la musique rend vraiment les gens heureux. Je lui en serai toujours reconnaissant."

3121620

Carrossier ProColor.



DURO

vitres d'autos

- Débosselage
- Peinture
- Frame Master
- Estimation gratuite

Service de raccompagnement

CENTRE DE DÉBOSSÉLAGE G.L. INC.

VITRES D'AUTO G. & L. LANGLOIS ENR.

278, ch. Vincelotte, Cap-Saint-Ignace

418 246-5853

cdgl@cgocable.ca

Katy Langlois et Patrick Gaumond, prop.



merci

**Travailleuses
et travailleurs
du réseau
de la santé:**

**Merci de continuer de travailler.
Merci d'aller au front pour nous soigner.
Merci de combattre l'ennemi invisible.
Merci de répondre à l'appel.
Merci de veiller sur notre santé.
Merci de nous soutenir.
Merci de nous rassurer.
Merci d'être aussi dévoués.
Merci d'être là pour nous.**

**Merci d'être
nos anges gardiens.**

**Votre
gouvernement**

Québec 

Vivre un **ATTENTAT** et une **PANDÉMIE...** dans la même semaine!

Gaëtane Corriveau, une citoyenne de Montmagny, a fait partie de l'actualité il y a quelques semaines, se retrouvant à quelques pas d'un attentat terroriste commis envers l'ambassade des États-Unis alors qu'elle était en voyage d'affaires à Tunis. À son retour au pays, votre Journal a pris de ses nouvelles.

PAR MARIE-ÈVE PICARD
marie-eve.picard@oieblanc.com

Rappelons les faits. Invitée comme formatrice par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Mme Corriveau s'était rendue à Tunis pour participer à une mission canado-tunisienne dans le cadre d'un Projet pour un leadership municipal inclusif (PLMI). La politologue avait d'ailleurs décidé de prolonger son séjour pour visiter la capitale. Mais son voyage prendra une tournure inattendue alors qu'elle s'apprêtait plutôt à vivre une séquence extrêmement terrifiante, qui la marquera à tout jamais. Heureusement pour elle, plus de peur que de mal! Par vidéo-conférence, Mme Corriveau nous a expliqué la cause de son soulagement: "Après deux bonnes frousses en une semaine en Tunisie, on peut dire que je suis rassurée d'être enfin en sécurité à la maison!"

Attentat terroriste

Gaëtane Corriveau n'a pas été un témoin direct de l'attaque du 6 mars à Tunis, mais elle se trouvait à proximité du site où l'attentat a eu lieu. «Ironiquement, j'étais en pleine séance de briefing sur la sécurité dans les bureaux de l'organisation internationale, partenaire de la FCM. On venait de dire que le dernier attentat remontait à huit mois et que les cibles étaient toujours des poli-

ciers. Et voilà que moins d'une heure après, c'était l'attentat!» Deux kamikazes en moto ont foncé de plein fouet sur quatre agents policiers, causant la mort de l'un d'entre eux et blessant une civile.

Le groupe a aussitôt été pris en charge et reçu la consigne de rester en sécurité à l'hôtel Novotel où il résidait, à 800 mètres du ministère de l'Intérieur. Apeurée, Mme Corriveau affirme qu'elle était prête à revenir au pays. Un directeur canadien l'a rassurée et lui a conseillé de prendre deux jours de réflexion. Selon ce dernier, les forces de l'ordre contrôlaient la situation. Les formations seraient maintenues et l'environnement sécurisé. "Le dimanche 8 mars, un énorme rassemblement était prévu en ce Jour de la femme pour le lancement du réseau des élues municipales tunisiennes auquel je devais participer." Le lendemain, la politologue prit la courageuse décision de rester pour terminer sa mission.

La pandémie

Concernant la situation du coronavirus, qui était déjà dans l'air, Mme Corriveau affirme s'être soigneusement informée auprès des autorités canadiennes avant de partir. La missionnaire soutient qu'aucune contre-indication n'était émise en date du 4 mars quant aux voyages à l'étranger. "Je surveillais de très près l'évolution de la situation. Puis le



Attentat à Tunis le 6 mars 2020
(photo : AP, RIADH DRIDI).

mercredi 11 mars, une directive interne du ministère des Affaires locales annonça l'interdiction de tout rassemblement de plus de 20 personnes. Ça mettait fin à ma mission!" Au lendemain de l'annonce du premier ministre François Legault qui incitait les voyageurs à rentrer au pays, la missionnaire fit aussitôt appel pour quitter les lieux.

"Je refusais de reprendre mon vol avec AirFrance comprenant l'escale à Paris. Je voyais le contrôle accru à l'aéroport et je craignais d'y rester coincée!" Gaëtane Corriveau et sa collègue n'ont que de bons mots pour l'équipe de logistique de FCM, qui a réussi rapidement à trouver deux billets sur le même vol auprès de la compagnie aérienne Lufthansa. Une escale de cinq heures était prévue à Francfort en Allemagne, aéroport encore fluide à ce moment. De là elles prenaient ensuite un vol d'Air Canada, direction Montréal!

Course contre la montre

Mme Corriveau affiche sa reconnais-

sance d'être rentrée à temps au pays. "Ça a été un stress énorme! On suivait l'actualité dans les aéroports, les frontières qui se fermaient entre les pays..." Au même moment, un ami est resté coincé au nord de l'Italie dans la zone très touchée par le virus.

Gaëtane Corriveau se félicite d'avoir suivi son instinct et insisté pour revenir dès le vendredi 13 mars, même si elle détenait son billet de retour trois jours plus tard. En manchette le 16 mars, elle pouvait constater dans les médias: "Le chaos total à l'aéroport de Tunis!" Dans cette histoire rocambolesque, Mme Corriveau se considère très chanceuse d'être saine et sauve et d'avoir pu communiquer au quotidien avec ses proches car il était important de rassurer son mari, ses enfants et sa mère de 89 ans...

Nous vous invitons à surveiller le prochain reportage avec Gaëtane Corriveau qui portera un regard de politologue sur la situation actuelle.

(Autre texte en page 17)

DU RÉCONFORT
à emporter
#RESTEZCHEZVOUS

ÉCONOMIX
8,75\$/REPAS* AU SERVICE AU VOLANT
OU 11\$/REPAS* EN LIVRAISON

LIVRAISON ET SERVICE AU VOLANT

Express

PAIEMENT PAR CARTE SEULEMENT

st-hubert.com ou
418 241-2104
(Salle à manger fermée pour le moment.)

205, chemin des Poirier **MONTMAGNY**

* 2 repas et plus, cuisse ou poitrine au choix du rôti, canette de Coca-Cola

MD Marque déposée de St-Hubert S.E.C., employée sous licence. © Tous droits réservés.



Au diable MASLOW...

Les présentes semaines deviennent particulièrement difficiles à vivre en cette crise de la pandémie du coronavirus COVID-19 parce que, partout dans le monde, des drames humains se vivent au quotidien. Notre premier ministre François Legault a beau se présenter comme le plus rassurant des leaders, il devient perceptible qu'il lui manque bien des réponses.

En annonçant la semaine dernière que les mesures de distanciation demeureraient en vigueur jusqu'à l'été, le gouvernement venait de

sonner le glas pour les entreprises touristiques et de couper les jambes à tous les promoteurs d'événements, en plus de compromettre la tenue de bien des activités sportives. Quoi faire pendant nos vacances? Alors tenez-vous-le pour dit, on risque de faire comme dans le bon vieux temps en... veillant su'l perron!

D'autres urgences inquiètent certains encore davantage, les déstabilisent vraiment à court terme. À titre d'exemple, voici un courriel qui nous est parvenu : « Je vous contacte aujourd'hui car j'ai besoin que vous nous aidiez

à nous faire entendre, pour que l'on arrête de nous oublier. Voyez-vous, nos espoirs se sont presque tous envolés avec l'annonce du report des fermetures jusqu'au 4 mai.

Le prolongement de cette pause, qui touche tous les chantiers du Québec, a transformé notre rêve, à mon conjoint et moi, en vrai cauchemar. Et nous ne sommes pas seuls, plus de 10 000 maisons et logements devaient accueillir d'ici juillet leur propriétaire avant la pandémie. Ça fait une belle moyenne de familles sans toit. Sans toit, en pleine crise sanitaire.

Je vous raconte notre histoire. Nous sommes un jeune couple qui s'est connu au secondaire. Motivés, nous sommes sortis de l'université avec un seul but : revenir élever notre famille en région, près de nos proches. L'an passé, nous sommes tombés en amour avec un terrain de la belle région de L'Islet dont nous avons fait l'acquisition. La première pelletée de terre de notre projet maison était prévue pour la mi-avril pour une livraison de la maison à la mi-mai et finalement l'occupa-

tion de cette dernière à la mi-juin.

Dans la situation actuelle, si les travaux reprennent le 4 mai, les chantiers auront été sur pause pour un total de six semaines. Quels sont les plans? On déménage en double, on entrepose et on se met à la recherche d'un logement temporaire? Les prochains locataires ont eux aussi la même contrainte et doivent céder la place. C'est une roue qui tourne sans fin...

Les craintes se multiplient. Est-ce que les projets seront réévalués à la hausse? Les fournitures seront-elles disponibles? Est-ce que les entrepreneurs et les sous-traitants ont des réponses? La solution est-elle d'imposer une pause à tous les déménagements? Est-ce que l'on va penser à aider financièrement?

En début de semaine, on m'a invitée à participer au groupe Facebook « Gens forcés de déménager malgré l'arrêt des chantiers en raison de pandémie ». Depuis ce moment, les histoires d'horreur qui s'y exposent se multiplient. Certains ont des jeunes enfants, d'autres sont malades, ont des animaux, sont sur le chômage ou risquent de se retrouver avec deux hypothèques. Plusieurs d'entre nous n'y arriverons tout simplement pas.

Chaque fois que cette question est effleurée dans les points de presse, nous avons l'opinion partagée que l'on ne veut pas vraiment nous répondre. On dit que cela va venir, mais on ne s'avance pas. Pour tous, ça se traduit en un stress énorme, vraiment énorme et des frais, beaucoup trop de frais.

Nous comprenons qu'il y ait des règles sanitaires à respecter, mais si on arrive à le faire dans des services comme l'alimentation et le commerce de détail, je m'explique mal qu'il n'y ait pas de solutions pour un besoin aussi essentiel que se loger et se mettre en sécurité. Même que certains distributeurs de matériaux de construction sont considérés comme essentiels, c'est à ne rien y comprendre ».

Voilà, selon elle, se loger devrait faire partie des services essentiels, comme l'avait établi le psychologue Abraham Maslow. Voici effectivement l'antithèse de la pyramide des besoins, connue sous le nom de pyramide de Maslow. Le psychologue avait élaboré sa théorie à partir d'observations réalisées dans les années 1940. Il avait défini cinq besoins qui sont physiologiques (boire et manger), de sécurité, d'appartenance et d'amour, d'estime de soi et d'accomplissement. Voilà pourquoi tant de gens se sentent déstabilisés. Le bonheur fait place à la détresse parce que cet équilibre tant recherché dans la vie semble dans bien des cas avoir disparu...



L'OIEBLANCHE
70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec) G5V 1G8
Téléphone: 418 248-8820 • Télécopieur: 418 248-4033
24 215 COPIES
DANS MONTMAGNY, L'ISLET ET BELLECHASSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Éric Maltais, poste 104
eric.maltais@oieblanc.com
418 291-6704
ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Josette Bernard, poste 103
administration@oieblanc.com

INFORMATION
Michel Chassé, 418 241-9908
Diane Gendron, 418 248-8820
nouvelles@oieblanc.com
Marie-Ève Picard, 418 234-5639
marie-eve.picard@oieblanc.com
Kassandra Blouin, 418 241-8803
Kassandra.blouin@oieblanc.com

IMPRESSON
Imprimerie Mirabel
Division d'Imprimerie
Québecor Média inc.
12 800, rue Breault, Mirabel
(Québec) J7J 1P3
Tél. : 514 380-3600
ABONNEMENT
1 AN/125\$
L'Unique coopérative de presse
de la Côte-du-Sud
HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h



- Dépôt légal - 3^e trimestre 1985
- Bibliothèque Nationale du Québec
- ISSN : 0846-4367
- Société canadienne des postes
- Envois de publications canadiennes convention 6127290
- Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.
- Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

MEURTRE d'une dame de 69 ans à Montmagny

Une dame de 69 ans résidant sur la rue Ste-Brigitte à Montmagny, Marguerite Lamonde, a été retrouvée sans vie à son domicile au cours de la nuit mercredi dernier. Steve Bilodeau, son beau-fils âgé de 46 ans, a été arrêté en lien avec cette affaire et devra répondre d'une accusation d'homicide au premier degré.

PAR ÉRIC MALTAIS
eric.maltais@oieblanc.com

Sur place jeudi matin, Béatrice Dorsainville, porte-parole de la Sûreté du Québec, a confirmé que le principal suspect dans cette affaire avait été interrogé par les agents pendant la nuit. Ces derniers avaient interpellé l'individu, après avoir reçu un appel logé par le public, au sujet d'un homme qui circulait dans la rue. Les informations obtenues par les policiers en interrogatoire ont alors permis d'aller visiter la résidence.

Ils se sont rendus au 124, rue Ste-Brigitte, où ils ont découvert le corps de la dame inanimée. Ils ont alors procédé à l'arrestation de M. Bilodeau qui a comparu par voie téléphonique au palais de justice de Montmagny. Il doit répondre à des accusations d'homicide. Pour le moment, aucun motif n'a été soulevé en lien avec cette affaire.

L'équipe de spécialistes en scène de crime de la SQ de Québec était sur place dès les petites heures du matin pour tenter de reconstituer

la scène. Il y avait aussi la présence de médias nationaux, dont TVA et le Journal de Québec, à proximité de la scène de crime.

Situation difficile

Selon les informations recueillies dans la rue par le Journal, la victime souffrait de paralysie cérébrale depuis plusieurs années. Elle vivait une période difficile parce que son conjoint était hospitalisé depuis quelques jours à l'Hôpital de Montmagny. Un témoin parle d'un couple sans histoire.



Jacques Boulet, un ami du couple sans histoire.

« C'était une très bonne dame, du bon monde. Elle restait à Montmagny depuis quelques années seulement, après avoir vécu pendant longtemps à Berthier-sur-Mer. Elle faisait partie d'une famille en affaires et originaire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud », a affirmé Jacques Boulet, un proche du couple.

« C'est vraiment triste et incompréhensible car c'était vraiment une bonne personne », a conclu M. Boulet.



La maison de la victime, le 124, Ste-Brigitte.

TVA nouvelles a recueilli les commentaires du frère de la victime, Marie-Louis Lamonde, et de sa conjointe Louise Mercier. Ils affirment que l'accusé demeurait avec Mme Lamonde depuis quelques jours, bien que leur relation ait parfois été tendue.



Les médias nationaux étaient en direct de Montmagny le matin du crime.

« Elle a dû accepter parce qu'elle voulait avoir une présence à la maison », a dit Mme Mercier à TVA. Quant à M. Lamonde, il est inconsolable depuis qu'il a reconnu la maison de sa sœur aux nouvelles mercredi matin. Selon TVA, Mme Mercier leur a déclaré: « Elle aidait tout le monde ».

Beaucoup d'action

Questionné à savoir si la criminalité avait baissé au Québec en cette période de pandémie à la COVID-19, Mme Dorsainville n'a pas voulu émettre de commentaires. Par contre le journal a appris que les agents sont très occupés, mais pour des interventions différentes de celles en temps normal.



Distanciation sociale

UNE OCCASION UNIQUE!

DÈS MAINTENANT et jusqu'à épuisement de la marchandise



1^{er} arrivé, 1^{er} servi!

Les fromages sont encore très bons, 2 semaines après la date de péremption

SEULEMENT
32\$ Rég.: 80\$
LA MEULE
16\$ DEMI-MEULE



70, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY

Une ordonnance de santé publique pour les MRC de BELLECHASSE, MONTMAGNY ET L'ISLET

Une ordonnance de la santé publique est en vigueur depuis le 7 avril pour l'accès au territoire des municipalités régionales de comté (MRC) de Bellechasse, de L'Islet et de Montmagny, pour la région socio-sanitaire de la Chaudière-Appalaches.

Voilà qui émane du décret entériné par le gouvernement de François Legault, le 7 avril dernier. Ces mesures font suite aux recommandations de la Direction nationale de la santé publique et visent à limiter les déplacements non essentiels et, ainsi, à protéger la population de la COVID-19. La Sûreté du Québec met en place des mesures pour limiter les déplacements qui seront contrôlés sur une base aléatoire.

Le Journal a demandé au ministère de la Santé et des Services sociaux de nous expliquer la différence entre une ordonnance et un confinement. Voici la réponse :

« Une ordonnance est une décision d'une personne autorisée par la loi qui enjoint à une ou des personnes de poser un acte ou qui lui interdit de le faire. La Loi sur la santé publique (RLRQ, chapitre S-2.2) autorise, selon les circonstances, un direc-

teur de santé publique, le directeur national de santé publique, la ministre de la Santé et des Services sociaux et le gouvernement à émettre des ordonnances.

Le confinement est l'une des mesures qui peut être exigée par une ordonnance. Il s'agit d'empêcher une ou des personnes de sortir d'un lieu, par exemple de leur résidence ou de ce qui en tient lieu ou d'un territoire géographique donné ».

Un confinement bloque donc ou donne l'accès à un lieu donné tandis qu'une ordonnance conseille aux gens de cesser la circulation, mais sans effectuer de barrages systématiques sur les routes donnant accès à ces lieux. À titre d'exemple, les résidents de paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, située dans le Bas-Saint-Laurent, sont en confinement. Ils ne peuvent plus quitter l'île ou y accéder, sauf pour se rendre à leur résidence principale; recevoir le transport de biens pour permettre la continuité de toute activité effectuée en milieu de travail dont les activités n'ont pas été suspendues; fournir des soins et services de santé; des raisons humanitaires; pour les

travailleurs dans un milieu dont les activités n'ont pas été suspendues ou qui ont reçu une autorisation spéciale du directeur de la santé publique.

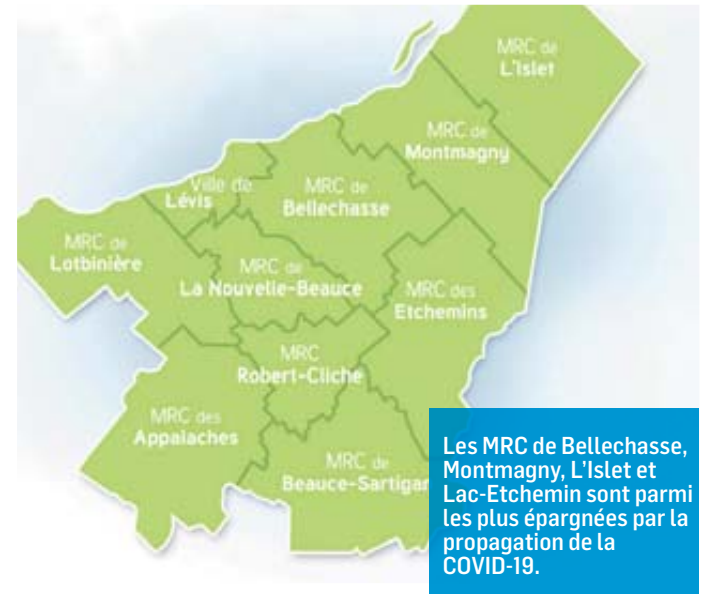
Positions variées...

Dans nos MRC, les positions variaient selon l'endroit de résidence. Dans la MRC de L'Islet, une résolution avait été adoptée afin de demander le confinement du territoire. Saint-Jean-Port-Joli avait appuyé par résolution sa MRC.

Dans la MRC de Montmagny, les prises de position publiques étaient plus rares. Montmagny avait signifié son intention de laisser à la discrétion du directeur de la santé publique le soin de statuer. Mais les élus des diverses municipalités

s'étaient tenus discrets. Il faut savoir que beaucoup de travailleurs de cette MRC et de celle de Bellechasse ont beaucoup de liens d'affaires et d'emploi avec Lévis.

Un fait demeure, les réseaux sociaux abondent de commentaires au sujet du confinement. Sans doute plus du défoulement en ces temps d'une morosité exceptionnelle... **(LOB)**



Les MRC de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Lac-Etchemin sont parmi les plus épargnées par la propagation de la COVID-19.



Procurez-vous votre formulaire de demande de **subvention salariale** « Desjardins jeunes au travail » pour l'embauche d'un étudiant de 15 à 18 ans, durant la période estivale.

MRC DE L'ISLET :
Mme Arlie Bélanger 418 359-3730
ou à cjel@cjelislet.qc.ca

MRC DE MONTMAGNY :
Mme Caroline Gimbert 418 248-3522
ou à dg@cjemontmagny.com

Vous avez jusqu'au 1^{er} mai 2020 pour nous retourner votre formulaire dûment complété.






Plus de 540 000\$ en règlements d'emprunt à Saint-Jean-Port-Joli

L'achat d'un camion de déneigement au prix de 329 000\$ et l'adjudication du contrat pour le réaménagement de l'intersection des routes 132 et 204 au coût de 214 000\$, voilà les deux dossiers ayant nécessité l'adoption de règlements d'emprunt totalisant 543 000\$ lors de la dernière assemblée régulière du conseil de ville de Saint-Jean-Port-Joli.

PAR ÉRIC MALTAIS
eric.maltais@oieblanc.com

Les résolutions pour ces dossiers ont été adoptées lors de la première assemblée publique virtuelle de l'histoire de la municipalité, alors que tous les membres du conseil étaient branchés en ligne sur la plateforme Zoom en compagnie du directeur général Stéphen Lord.

La facture pour le camion de déneigement neuf 2021 de marque Western Star s'élèvera à un montant total de 343 499 \$, incluant les frais et la livraison. Mais cet achat demeure conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt 791-20 par les personnes habiles à voter ainsi que par le ministère des Affaires municipales. En cette période de pandémie de la COVID-19, il faut que les municipalités procèdent de façon différente pour permettre aux citoyens qui désireraient s'opposer de manifester leur désaccord.

Intersection 132-204

L'adjudication de ce contrat pour le réaménagement de l'intersection des routes 132 et 204 fait suite à une entente de collaboration conclue avec le ministère des Transports, le

28 octobre dernier. Cette zone est jugée non sécuritaire depuis plusieurs années et ces travaux permettront de régulariser la situation. Le conseil, selon M. Lord, a retenu la plus basse soumission conforme au montant de 214 342\$, mais elle dépasse de 16 % l'estimé déposé par la firme CHG groupe conseil.

Les entreprises JR Morin a obtenu le contrat pour le montant total de 214 342 \$ afin d'effectuer ce réaménagement mais devra attendre, avant d'amorcer les travaux, d'obtenir l'approbation du ministre des Transports. Encore là, le processus démocratique doit s'appliquer en donnant la chance aux citoyens de manifester leur désaccord, si tel est le cas, par la signature de registre.

0% d'intérêt

Compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19, la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a tenu, selon M. Lord, à alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en annulant le taux d'intérêt et la pénalité sur les taxes municipales ainsi que les droits de mutation.

Ainsi, le taux d'intérêt sur les taxes municipales exigibles pour l'année courante et impayées à ce jour sera de 0 % par an et ce



La fameuse intersection dangereuse, 132 - 204.

jusqu'au 30 juin pour le 1er versement et jusqu'au 31 août pour le second versement dû le 30 juin. Aussi, la pénalité sur les taxes municipales, exigible pour l'année courante et impayée à ce jour, sera de 0 % par an jusqu'au 30 juin pour le 1er versement dû le 31 mars et jusqu'au 31 août pour le 2e versement dû le 30 juin.

Le conseil municipal étudiera ensuite la possibilité de prolonger cette mesure et de statuer sur ses modalités, si nécessaire pour les 3e et 4e versements. Ce dernier a aussi statué que le taux d'intérêt sur les droits de mutation exigibles pour l'année courante soit de 0 % par an et ce, pour une durée de 90 jours au lieu de 30 jours.

Appui à la MRC

Les élus ont accordé leur appui à la MRC de L'Islet en passant officiellement une résolution. La COVID-19 n'avait pas encore atteint cette région de la Côte-du-

Sud. Il faut savoir que la MRC, à la porte du Bas-Saint-Laurent, figure parmi celles ayant une population âgée. Uniquement à Saint-Jean-Port-Joli, on retrouve deux coopératives d'habitation et six résidences privées accueillant des gens du 3e âge. La prudence est de mise.

Des décisions en attente...

Par ailleurs, en regard de la vie communautaire de Saint-Jean-Port-Joli, le conseil a jugé sage de discuter de l'engagement du personnel au Domaine Dalpé, des tarifs au camp d'été 2020, de même que des tarifs à envisager pour les inscriptions pour les saisons de baseball mineur et de tennis. Mais les décisions devraient être prises à la prochaine séance du conseil, le 4 mai prochain, cette fameuse journée faisant en sorte que le Québec pourrait sortir de sa pause décrétée la semaine dernière par le premier ministre François Legault.

Précisions au sujet du PAIEMENT DES TAXES à Montmagny

Pour donner un répit aux propriétaires Magnymontois en cette période de pandémie, la Ville a décidé d'accorder un congé d'intérêts et de pénalités, entre le 23 mars et le 31 juillet 2020, aux contribuables lui devant des sommes d'argent. Cette décision a été prise lors de la séance du conseil municipal tenue à la fin mars.

Par conséquent, les citoyens ayant déjà fait parvenir un chèque postdaté pour le paiement des taxes municipales du 1er mai qui souhaitent reporter ce versement doivent obligatoirement aviser le Service des finances, de l'approvisionnement et des technologies de l'information avant le mercredi 29 avril en composant le 418 248-3361 ou en écrivant à

perception@ville.montmagny.qc.ca. Car sauf avis contraire, l'administration municipale procédera au dépôt de tous les chèques postdatés qu'elle a en sa possession.

La Ville rappelle qu'un congé d'intérêts et de pénalités n'est pas un congé de paiement. Les dates d'échéances pour payer son compte de taxes sont donc toujours les mêmes : 1er mars, 1er mai, 1er septembre et 1er novembre.

Les contribuables qui sont toujours en mesure d'effectuer leurs paiements sont évidemment invités à le faire. Plus d'informations sur les taxes municipales et les modalités de paiement sont disponibles sur le site internet de la Ville. **(LOB)**

Parce que vous méritez
un stratège tenace et efficace !

20, avenue Saint-Magloire, Montmagny
Téléphone : 418 248-7474



On protège aussi la santé mentale de nos jeunes!

Votre enfant est inquiet en raison de la pandémie? Les conseils suivants vous permettront de mieux le soutenir durant les événements entourant l'épidémie du coronavirus COVID-19 au Québec.

La pandémie du coronavirus (COVID-19) qui se déroule actuellement ainsi que les mesures inédites de prévention qui y sont liées représentent une réalité inhabituelle à laquelle il peut être particulièrement difficile de s'adapter. Comme pour vous, les enfants et les adolescents peuvent avoir des inquiétudes devant ces événements exceptionnels.

Votre enfant, peu importe son âge, a besoin d'être rassuré, de savoir qu'il peut compter sur vous et sentir que vous le protégez.



Soyez à l'écoute

Laissez votre enfant s'exprimer dans ses mots ou à travers le jeu (poupées, dessins, etc.). Écoutez ses inquiétudes et son besoin d'être rassuré. Répondez avec bienveillance à ses craintes et donnez-lui beaucoup d'amour et d'attention.



Parlez avec franchise : expliquez-lui la situation

Utilisez des mots simples et adaptés en fonction de son âge. Dites-lui qu'il existe des mesures d'hygiène très simples pour se protéger : se laver les mains souvent, tousser dans le pli du coude, etc. Enseignez-lui ces mesures.

Restez positif en mentionnant que des médecins et des chercheurs travaillent pour trouver des solutions, des médicaments et un vaccin. Répondez à ses questions et n'hésitez pas à lui dire que vous ne connaissez pas la réponse lorsque c'est le cas.

Évitez les discours moralisateurs avec votre adolescent. Vérifiez s'il comprend bien la situation et rectifiez l'information dont il dispose lorsque nécessaire. Ne minimisez pas la situation et invitez-le à consulter une ligne d'aide et de soutien téléphonique, s'il en ressent le besoin.



Maintenez une routine

La routine et le maintien d'un milieu familial stable préservent le sentiment de sécurité. Établissez un horaire qui prend en compte les heures de lever, de coucher, de repas, les périodes de jeux, d'activités structurées et les moments de détente. Adoptez de saines habitudes de vie en mangeant sainement, en buvant beaucoup d'eau, en restant actif et en essayant de vous reposer et de dormir suffisamment.



Donnez-lui l'occasion de jouer et de se détendre

Il est important que votre enfant puisse trouver du réconfort en jouant et en pratiquant des activités qu'il aime.

Vous êtes à court d'idées?

Activités physiques : danser, faire des parcours à obstacles, de la corde à danser, des jeux d'adresse, du vélo, du yoga, jouer dehors dans la cour, effectuer des exercices aérobiques et musculaires, etc.

Loisirs créatifs : dessiner, bricoler, peindre, écrire, chanter, faire de l'origami, de la pâte à modeler, tricoter, prendre des photos, etc.

Jeux : jouer à des jeux de société, de blocs, de rôles, de mémoire, jouer à la cachette, aux cartes, se déguiser, assembler un casse-tête, faire des mots croisés, des sudokus, des mots cachés, etc.

Divertissement : écouter de la musique, des films, des spectacles, des balados, des séries, etc.

Détente : lire un livre, un conte, une bande dessinée, une revue, méditer et faire des exercices de relaxation, etc.

Activités éducatives : faire des exercices scolaires, naviguer sur une plateforme éducative comme ecoleouverte.ca, apprendre une nouvelle langue, visiter des musées virtuellement, etc.

Autres : cuisiner, participer aux tâches ménagères, classer des photos, etc.



Les signes de stress chez votre enfant :

- ✓ Il a des troubles du sommeil;
- ✓ Il présente des inquiétudes (veut se faire prendre, pose des questions);
- ✓ Il a des douleurs physiques (maux de ventre);
- ✓ Il a un comportement plus agité (contestation);
- ✓ Il ne veut plus jouer et n'apprécie plus ses activités préférées;
- ✓ Il a un comportement régressif (fait pipi au lit).



Les signes chez votre adolescent :

- ✓ Il est inquiet pour sa santé et celle de ses proches;
- ✓ Il ne se sent pas touché par la situation ou bien il en minimise les risques;
- ✓ Il ne veut plus s'adonner à ses activités préférées;
- ✓ Il éprouve des troubles du sommeil, montre un changement dans son appétit (trop ou pas assez);
- ✓ Il a envie de consommer de l'alcool, des drogues;
- ✓ Il est agressif, irritable, il refuse de respecter les consignes de santé publique.



Prenez soin de vous

Votre enfant vit les événements à travers votre regard. Demeurez attentif à vos sentiments, émotions et réactions. Au besoin, retirez-vous quelques minutes dans un milieu isolé, la salle de bain par exemple, pour retrouver votre calme.



On conserve des liens sociaux virtuels

Permettez à votre enfant de maintenir des liens virtuels avec ses amis ou les autres membres de la famille, comme les grands-parents. Garder un réseau social actif permet de rompre l'isolement. Plusieurs moyens peuvent être utilisés pour communiquer et même jouer à distance comme le téléphone, le clavardage, les appels vidéo, les réseaux sociaux, le Web ou le courriel.



On reste informé

Pour maintenir une attitude calme auprès de votre enfant, il importe que vous restiez bien informé sur la situation. En tout temps, faites appel à des ressources fiables, comme le site officiel du gouvernement du Québec : Quebec.ca/coronavirus

Ne laissez pas votre enfant regarder en boucle les reportages qui couvrent la pandémie et évitez toute discussion alarmiste (augmentation des décès, aggravation de la situation, scénarios pessimistes, etc.) devant lui.

Quand est-il nécessaire de chercher de l'aide ?

Malgré toutes vos tentatives auprès de votre enfant pour le réconforter et le rassurer, si vous ne remarquez aucune amélioration ou si vous constatez que les réactions négatives persistent ou s'intensifient, n'hésitez pas à communiquer avec le service Info-Social en composant le 811 (option 2).

Vous pourrez alors obtenir plus d'information et être dirigé vers des professionnels en intervention psychosociale qui vous offriront du soutien et des conseils, selon vos besoins.

Pour les personnes sourdes ou malentendantes, veuillez composer le 1 800 361-9596 (sans frais).

Ressources

Pour mieux gérer l'inquiétude :

- inspq.qc.ca/mieux-vivre
- ecolebranchee.com
- carrefour-education.qc.ca

Pour intégrer les saines habitudes de vie :

- defisante.ca
- force4.tv

Pour mieux gérer son temps en famille :

- ecoleouverte.ca
- alloprof.qc.ca
- teteamodeler.com
- viedeparents.ca
- naitreetgrandir.com
- vifamagazine.ca

Services téléphoniques pour les personnes ayant besoin d'écoute ou de soutien :

- **Tel-Aide**
Centre d'écoute offrant des services 24/7 aux gens qui souffrent de solitude, de stress, de détresse ou qui ont besoin de se confier : www.acetdq.org (pour connaître le centre d'écoute de votre région)
- **Écoute Entraide**
Organisme communautaire qui soutient les personnes aux prises avec de la souffrance émotionnelle : 514 278-2130 ou 1 855 EN LIGNE (365-4463)
- **Tel-Jeunes**
Ligne d'écoute 24/7 destinée aux jeunes ayant besoin de soutien : 1 800 263-2266
- **LigneParents**
Ligne d'écoute 24/7 destinée aux parents ayant besoin de soutien : 1 800 361-5085

Services téléphoniques pour les personnes en détresse psychologique ou ayant des idées suicidaires :

- **Regroupement des services d'intervention de crise du Québec**
Offre des services 24/7 pour la population en détresse : centredecrise.ca/listecentres
- **Service d'intervention téléphonique en prévention du suicide**
1 866 APPELLE (277-3553)

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec 

Don de 37 000\$ de Centraide pour la sécurité alimentaire

Centraide Québec Chaudière-Appalaches accorde une aide financière de 37 000\$ à Soupe au bouton par le biais de son fonds d'urgence afin de faire face aux besoins grandissants d'aide alimentaire dans le contexte de la COVID-19 pour le territoire de la MRC de L'Islet et de la MRC de Montmagny.

Après concertation entre les différents organismes œuvrant en sécurité alimentaire des deux MRC, soit Soupe au bouton l'organisme fiduciaire du projet, La Maison de Secours la Frontière et Le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny ainsi que le soutien de la CDC ICI Montmagny-L'Islet, il a été convenu d'unir les forces dans la gestion de cette crise sanitaire.

« C'est une solidarité et une concertation qui s'est rapidement mise en place dans le contexte actuel », de dire Claire Jacquelin à la codirection de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

En effet, chacun des organismes ayant comme service l'aide alimentaire a évalué rapidement les besoins pour implanter un système de livraison et pour assurer le conditionnement et la transformation d'aliments dans le contexte de la COVID-19. Il a ainsi été décidé de travailler ensemble et d'unir les forces de chacun.

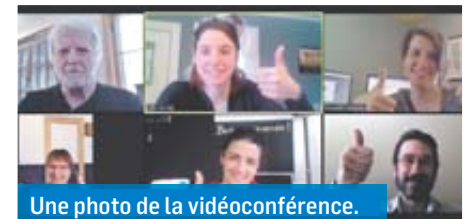
« Il y a un élan de générosité autant de la population que des restaurateurs ou même des entreprises qui prêtent des véhicules pour la cueillette ou la livraison de denrées. Je dirai que le défi qu'on a aujourd'hui c'est de trouver certaines denrées en grande quantité. C'est toute une logistique et un défi au quotidien, mais c'est essentiel car il y a beaucoup de personnes inquiètes présentement et qui vivent des situations difficiles, » ajoute Guy Drouin, codirecteur de la CDC, organisme instigateur de la concertation.

Les fonds serviront à l'achat de denrées alimentaires, à défrayer les dépenses entourant les livraisons et la logistique ainsi que la gestion des nouvelles normes sanitaires. Moisson Kamouraska est aussi un partenaire majeur dans l'approvisionnement.

Les personnes vivant une situation précaire peuvent entrer en communication avec un des organismes suivants, selon leur localité :

- MRC de L'Islet : Soupe au bouton 418 358-6001
- Montmagny et les environs et les municipalités du nord de la MRC : Maison de secours la Frontière au 418 248-7133
- Municipalités du sud de la MRC de Montmagny : Centre d'Entraide familiale de la MRC au 418 469-3988

Les demandes seront rapidement traitées en toute confidentialité et un système de livraison est offert. La population peut en tout



Une photo de la vidéoconférence.

temps consulter la liste des services communautaires suspendus et maintenus dans la MRC de L'Islet et la MRC de Montmagny via le blog de la CDC ICI Montmagny-L'Islet. (<http://icimontmagnylislet.blogspot.com/>)

On aperçoit sur la photo, de gauche à droite: en haut, Guy Drouin et Claire Jacquelin, CDC ICI Montmagny-L'Islet, Lysanne Tanguay, Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny; en bas, Danye Anctil, Maison de secours la Frontière, Sylvie Fortin, Soupe au bouton, et Benoît Poirier, Centraide Québec Chaudière-Appalaches. (LOB)

Don de 10 000\$ de Marie-Eve Proulx aux banques alimentaires

Députée de Côte-du-Sud et ministre déléguée au Développement économique régional, Marie-Eve Proulx a fait un don de 10 000\$ aux banques alimentaires de sa circonscription.

Ce montant a été partagé entre la Maison de secours La Frontière de Montmagny, la Soupe au Bouton de Saint-Jean-Port-Joli, Moisson Kamouraska de Saint-Pascal et le Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny.

« En ces temps difficiles, les banques alimentaires sont sur la ligne de front pour venir en aide à de nombreux citoyens et leur famille. En ce moment, encore plus de gens se tournent vers elles et c'est pourquoi il est essentiel, voire urgent, de les aider », a souligné Mme Proulx par voie de communiqué.

La députée souligne que l'équipe de son bureau de circonscription travaille très fort depuis le début de la crise pour s'assurer que toute la population ait l'information nécessaire

afin de passer à travers cette situation sans précéder.

Elle rappelle qu'un groupe Facebook, Achat local - Côte-du-Sud, a été créé afin d'aider les commerçants locaux. Mme Proulx invite actuellement les entreprises à faire la promotion de leurs produits et services et à informer leur clientèle des mesures instaurées pour faciliter le magasinage telles que les transactions en ligne, l'achat de chèques-cadeaux, les services de livraison ou les horaires modifiés. (LOB)



La députée ministre Marie-Eve Proulx.

MONTMAGNY IGA extra

Distanciation sociale

Hommage à nos employés Nos héros!

Samedi 18 avril 2020 à 20 h

TOBY CARON-MATHIEU
de retour en Facebook LIVE
sur la page Facebook des Productions Louis Lachance

70, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY

La vie municipale suit SON COURS...

Telle la loi de confinement, la séance ordinaire du conseil de ville du 6 avril s'est tenue une fois de plus à huis clos, étant simultanément diffusée sur la page Facebook de Région Montmagny. Voici les points ayant particulièrement retenu l'attention à l'ordre du jour.

D'abord, le montant de 500\$ pour l'aide financière a été octroyé aux organismes La Maison de secours La Frontière et la Société de Saint-Vincent-de-Paul dans le cadre du Show du confinement du duo Pic Blanc. Aussi au niveau communautaire, une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières a été adressée au nom de La Maison d'Hélène. Le maire Langevin a souligné avoir bon espoir de recevoir l'accord des instances, considérant la vocation de l'organisme.

La Ville de Montmagny a renouvelé son abonnement à la Chambre de commerce pour l'année en cours.

Quelques amendements de règlement de zonage ont été soulevés en vue de développements domiciliaires, notamment dans le secteur de l'école Saint-Pie-X.

La Ville annonce que son comité des Fêtes du 375e travaille activement au dépôt de



diverses demandes d'aide fédérale au financement du patrimoine. "On veut être prêts lorsque la vie reprendra son cours et ne pas être retardés par la paperasse quand on va réactiver tous nos projets d'immobilisation 2020. Bien entendu, plus ça retarde, plus nous devons revoir notre planification et nos priorités," expliquait le maire en point de presse. (M.-È. P.)

Généreux parle à une centaine d'entrepreneurs

Bernard Généreux, député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, a parlé à près d'une centaine d'entrepreneurs du comté, le 5 avril dernier, dans le cadre d'une conférence téléphonique.

Pour l'élu, l'objectif était d'écouter le questionnement des dirigeants d'entreprises. Certains ont trouvé des réponses et d'autres trouveront écho dans les prochaines décisions gouvernementales, espère M. Généreux, lui-même entrepreneur.

« Beaucoup de nos entreprises sont très fragilisées. Lors des entretiens que j'ai eus, les gens ont soulevé des points que j'amène à mon parti pour les faire avancer. Tous ensemble, nous proposons des mesures concrètes pour aider les petites entreprises qui voient leurs revenus chuter à cause de la COVID-19», ajoute le député.

Il donne en exemple le droit de demander la Prestation canadienne d'urgence (PCU) : « Les enjeux d'entrepreneurs ont été pris en compte. Ils sont désormais, pour plusieurs, admissibles à la PCU et quant à la subvention salariale, le parlement sera rappelé la semaine

prochaine pour l'intégrer à la loi. Ça avance ».

D'autres revendications sont faites pour notamment permettre temporairement aux propriétaires exploitants de devenir des employés salariés au lieu de bénéficiaires de dividendes pour qu'ils aient droit à la subvention salariale. Également, remettre aux petites entreprises la TPS qu'elles ont payée au cours de la dernière année pour qu'elles aient des fonds pour payer leurs employés en attendant la subvention salariale.

« Selon le plan actuel, les employeurs devront attendre de trois à six semaines pour demander la subvention, et vont ensuite devoir attendre pour obtenir les fonds. Les petites entreprises qui doivent payer leurs factures de toute urgence ne peuvent pas se permettre d'attendre des semaines. Elles ont besoin d'aide maintenant » ajoute M. Généreux.

« Quand cette crise sera derrière nous, bientôt je l'espère, nos entreprises doivent être capables de se relever. D'ici là, on veut qu'elles tiennent le coup. Je suis 100% avec nos entrepreneurs et de tout cœur avec eux», de déclarer le député.

PROMUTUEL
ASSURANCE
MONTMAGNY-L'ISLET

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

Votre assureur local vous informe que **tous ses services sont disponibles** par téléphone et par internet de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

PROMUTUEL ASSURANCE
**RESPECTE LES CONSIGNES
GOUVERNEMENTALES ET
TOUS NOS EMPLOYÉS
TRAVAILLENT À DISTANCE,
SAUF POUR QUELQUES
SERVICES ESSENTIELS.**

**Ensemble durant cette
crise de la Covid-19,
ça va bien aller.**

montmagnylislet@promutuel.ca
1 888 265-7940

Des amendes de 1 546\$ imposées aux récalcitrants?

Les agents de la Sûreté du Québec pourraient donner des amendes minimales de 1 546\$ aux citoyens qui ne respecteraient pas les mesures de distanciation ainsi que les interdictions de rassemblement demandées par le gouvernement du Québec sur le territoire de la MRC de Montmagny.

Cette information provient d'un communiqué de presse émis par la direction même de la MRC, au lendemain de l'annonce d'une ordonnance sanitaire du gouvernement du Québec concernant les MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet. La MRC compte peu de cas de COVID-19 et l'adoption d'un arrêt ministériel décrétant un accès limité au territoire se veut une

mesure additionnelle de protection, considérant le vieillissement de la population.

Aussi, afin de limiter la propagation de la maladie, les élus de la MRC de Montmagny demandent à la population de respecter les consignes de la Santé publique, à savoir : garder deux mètres de distance, laver souvent vos mains et rester à la maison.

Selon les experts, avant de passer à un retour à une vie normale il faudra respecter ces consignes pendant encore plusieurs mois.

Accès limité au territoire

L'accès au territoire des trois MRC se limite aux personnes qui y ont leur résidence principale ou celles qui transpor-

tent des biens dans ces régions pour permettre la continuité de toute activité effectuée en milieu de travail qui n'a pas été suspendue par le décret du 24 mars 2020 ou tout autre décret ou arrêté ministériel le modifiant.

Il y a aussi les gens dont le déplacement est nécessaire à des fins humanitaires, pour obtenir des soins ou des services requis par leur état de santé ou pour fournir des soins ou services à une personne qui les requiert.

Sont exemptés aussi les travailleurs qui exercent leur profession dans un milieu de travail dont les activités se poursuivent ou qui doivent s'y rendre pour se conformer à une ordonnance contenue dans un juge-

ment de cour, ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux contenus dans une entente.

Les employés de la fonction publique fédérale dont le lieu de travail se situe dans l'un de ces territoires et dont la présence est requise par l'employeur et, naturellement, ceux qui assurent le transport de marchandises.

Précisions à venir

Comme ces nouvelles directives sont très récentes, les élus demandent aux citoyens de demeurer à l'affût. D'autres précisions pourraient être communiquées par le biais du site www.montmagny.com et la page Facebook « Région de Montmagny ».

Vitesse, facultés affaiblies et INTRODUCTION PAR EFFRACTION

Deux excès de vitesse, une conduite avec les facultés affaiblies et une introduction par effraction, voilà des infractions commises sur les territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet au

cours des deux dernières semaines.

Ainsi, les policiers de la MRC de Montmagny ont capté une automobiliste qui circulait sur l'autoroute 20 en direction est au km 379 à Montmagny à

près de 170 km/h dans une zone de 100 km/h, le 28 mars vers 2h45.

La conductrice, une résidente de Rivière-du-Loup âgée de 41 ans, a reçu un constat d'infraction pour un grand excès de vitesse au montant de 1 308\$ et 14 points d'inaptitude seront inscrits à son dossier. Son véhicule a été remis et son permis a été suspendu une semaine.

Les policiers ont aussi intercepté un résident de Buckland, âgé de 18 ans, pour un grand excès de vitesse sur la

route 283 entre Saint-Paul de Montminy et Saint-Fabien de Panet, le 31 mars en après-midi. Le conducteur a été capté à plus de 140 km/h dans une zone de 90 km/h.

Son permis probatoire a été suspendu pour une période de sept jours et son véhicule a été remis. Le jeune homme a reçu un constat d'infraction au montant de 811\$ et de 10 points d'inaptitude.

Facultés affaiblies

Le 5 avril dernier, vers 1h, les policiers de la MRC de L'Islet ont répondu à un appel pour une embardée d'un véhicule sur la route 132 ouest à Saint-Jean-Port-Joli. Sur place, ils ont constaté que la conductrice âgée de 24 ans avait les capacités affaiblies par l'alcool.

Elle a été arrêtée et soumise à l'éthylomètre. Les résultats ont démontré qu'elle conduisait son véhicule avec un taux d'alcoolémie dépassant de près du double la limite permise par la loi. Son permis de conduire a été suspendu pour une durée de 90 jours.

Intro par effraction

Enfin, le 3 avril dernier, vers 5h, un individu de 34 ans de Notre-Dame-du-Rosaire a été arrêté après avoir tenté de s'introduire par effraction dans une quincaillerie de Montmagny. L'enquête tend à démontrer qu'il serait relié à un dossier similaire survenu en mars dernier. Il a été libéré avec promesse de comparaître et il reviendra en cour à une date ultérieure.



LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE SOUTIEN AUX HOMMES DE LA RÉGION

Hommes en difficulté VIOLENCE CONJUGALE/familiale

Si vous sentez la tension monter, n'hésitez pas et appelez-nous en toute confidentialité au

418 247-5030



8011620

Je cogne à votre porte.



Vous pouvez aussi, frapper à la mienne!

418 248-0051

ÉTUDE D'HUISSIERS MB, Huissiers de Justice
Médiation civile et commerciale IMAQ • Évaluation spécialisée

115, avenue de la Gare, suite 201, Montmagny
www.mbhuisiers.com

3111620

Une 2^e percée D'ARCS-EN-CIEL!

Une deuxième percée d'arcs-en-ciel déferle sur Montmagny et les environs ces jours-ci! Mais qui, me direz-vous, peut bien se cacher derrière ces beaux dessins? Ici, on peut apercevoir le petit Maverick Roy, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, qui symbolise lui-même un arc-en-ciel dans son beau pyjama. Il tenait à encourager son papa Benjamin Roy et sa maman Judy-Ann Richard qui travaillent très fort à la ferme SaniBen pour fournir des produits à la population. "Encouragez et soyez fiers de votre agriculture locale", souligne Benjamin Roy. Le Journal L'Oie Blanche est charmé par les magnifiques photos que vous nous faites parvenir. Merci d'égayer vos fenêtres par de si belles couleurs et nous rappeler que Ça va bien aller! (M.-È. P.)



Pas de THÉÂTRE à La Roche à Veillon

En réponse aux récentes déclarations du premier ministre François Legault, la tenue des représentations théâtrales cet été à La Roche à Veillon, situé à Saint-Jean-Port-Joli, apparaît impossible. C'est donc avec regret que l'équipe reporte la présente saison. La comédie Cayo Cocktail, écrite par Nancy Bernier et Joëlle Bond, sera plutôt présentée en 2021.

Voilà le message annoncé jeudi dernier, par communiqué: « En 55 ans d'existence, jamais le théâtre de La Roche à Veillon n'a vécu une telle situation. Malgré la tristesse, nous avons à cœur la santé de notre clientèle. Nous comprenons les décisions prises par le gouver-

nement. Nous serons heureux de revenir en puissance et sans risque avec notre magnifique production Cayo Cocktail à l'été 2020 », a soutenu Nancy Bernier, productrice et directrice artistique.

Remboursement et échange des billets

Dans les prochains jours, le personnel de La Roche à Veillon communiquera avec les détenteurs de billets. Ceux-ci pourront obtenir un remboursement, une note de crédit échangeable contre un billet pour l'été prochain ou encore participer au mouvement « billet solidaire ».

Sécuritaire, livrer le COURRIER?

Les employés de Postes Canada ont besoin de l'aide de la population pour assurer la sécurité du personnel afin de maintenir une bonne qualité de service en cette période critique de propagation de la Covid-19.

Les gens, selon un communiqué émis par l'entreprise, doivent respecter la distanciation physique avec le personnel qui livre le courrier et celui qui travaille dans les bureaux de poste. Les autorités de la santé publique recommandent de garder la distance de deux mètres.

De plus, il est recommandé de suivre certaines consignes :

Garder la porte fermée lorsqu'un employé livre du courrier et des colis et éviter de le saluer de près;

Garder une distance de deux mètres avec l'agent de livraison qui dépose le

courrier dans les boîtes postales communautaires et en collectivité;

Respecter les mesures de distanciation physique et suivre les mesures qui ont été mises en place pour assurer votre santé et votre sécurité dans les bureaux de poste;

Ne pas ouvrir la porte pendant les livraisons et ne pas laisser un chien approcher les employés. Comme bien des gens sont à la maison, le nombre d'interactions entre le personnel et les chiens a augmenté. Il est difficile de respecter la distanciation physique avec les propriétaires qui doivent récupérer leur chien, et cela augmente le risque de morsures de chien.

Ainsi, puisque cette situation devient préoccupante, il devient capital d'assurer la sécurité de tous.

Merci à nos partenaires
grâce auxquels nous pouvons contribuer
aux saines habitudes de vie
des jeunes et moins jeunes de chez nous

Les propriétaires fonciers
qui autorisent le passage de nos sentiers

Nos précieux bénévoles
Nos fidèles membres

Une générosité **SANS BORNES!**

La population de la région assiste ces jours-ci à un élan de générosité sans précédent alors que différentes initiatives fusent de partout pour aider des organismes communautaires à passer à travers la crise. Voici plusieurs gestes de partage et de réjouissances décelés sur notre territoire.

PAR MARIE-ÈVE PICARD
marie-eve.picard@oieblanc.com
À la rescousse du Centre d'entraide familiale

De généreux dons alimentaires ont été remis à l'organisme de la part du Club des petits déjeuners de l'école secondaire de Saint-Paul, de l'école Chanoine-Ferland de Saint-Fabien-de-Panet, ainsi que de Steve Bernier et Isabelle Paquet, de Notre-Dame-du-Rosaire. L'organisme tient aussi à remercier Thibault GM Montmagny pour la livraison des denrées alimentaires.

Don de 200 masques N95

L'entreprise Garant, située à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, a récemment fait un don de 200 masques N95, qui ont été partagés entre l'Hôpital de Montmagny et le CLSC. Ce geste venait en réponse au cri d'alarme des médecins et du gouvernement. "C'est notre façon à nous de dire merci aux anges gardiens de notre région" souligne Jean Gaudreault, président de Garant.

125 tartes offertes

Distribution alimentaire Stéphane Proulx a remis 125 croustades de 275 grammes St-Donat à La Maison de Secours La Frontière. Un don d'une



Steve Bernier et Lysanne Tanguay, directrice par intérim du centre d'aide.

valeur de 635\$ qui sera très apprécié.

Çavabienaller

Afin de briser la monotonie, Les Arts de la Scène proposent aux internautes une nouvelle série Facebook Live au cours de laquelle le direc-

teur Christian Noël s'entretiendra durant 60 minutes avec un artiste différent chaque vendredi à 18h. La semaine dernière, c'était P.-A. Méthot. Voyez ce rendez-vous culturel sur la page de l'organisme...

Les organismes communautaires sont sur **UN PIED D'ALERTE**

Depuis la mise en place des mesures de lutte à la COVID-19 par le gouvernement, les organismes communautaires de la région se préparent à pallier à toute éventualité. Dans le but d'harmoniser leurs actions, les membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) ICI Montmagny-L'Islet se réunissent en vidéoconférence sous le thème de la « Gestion de crise ».

En tenant compte de ces circonstances, la charge de travail des organismes communautaires est accrue et les besoins financiers pour y arriver sont considérables. La CDC ICI Montmagny-L'Islet encourage certains organismes, dont ceux en sécurité alimentaire, à compléter leurs demandes d'urgence auprès de fondations ou d'instances. La CDC offre à ses membres, sans frais, une plateforme de

vidéoconférence afin de maintenir des activités à distance.

« Le milieu ne veut laisser personne en marge de la société. C'est pourquoi la CDC vient soutenir de façon directe des organismes qui sont très occupés à planifier les mesures d'urgence. Nous ferons l'impossible pour qu'il y ait le moins de séquelles possible sur notre communauté » lance la codirectrice de la CDC Claire Jacquelin.

La CDC travaille de concert avec les partenaires du milieu de façon à limiter les effets néfastes de la crise. Que ce soit les élus municipaux, provinciaux ou fédéraux, la direction et le personnel des MRC et municipalités, le réseau de la santé, Centraide, les Moissons, la Sureté du Québec ou encore le milieu des affaires, tous ont le même objectif. De plus,

avec la demande du premier ministre Legault, les bénévoles affluent de partout.

« Je ne me souviens pas d'avoir vu une concertation prendre place aussi rapidement et avec autant de cohérence et de désintéressement. Je suis ému de constater cette solidarité », a affirmé Guy Drouin, codirecteur de la CDC. (LOB)



Claire Jacquelin et Guy Drouin, à la direction de la CDC ICI Montmagny-L'Islet.

Tournoi de golf et Tournée des vainqueurs **ANNULÉS**

Le tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital de Montmagny, qui devait avoir lieu le 5 juin prochain, et la randonnée cycliste La Tournée des vainqueurs, qui devait se tenir le 15 août n'auront pas lieu, compte tenu du contexte de la pandémie de la COVID-19.

L'incertitude qui plane quant à la date à

laquelle prendront fin les mesures de confinement oblige la Fondation à prendre cette décision. Cependant, Valérie Mercier, la présidente de l'organisme, tient à rassurer la population à l'effet que l'aide financière octroyée à l'Hôpital sera maintenue. Fidèle à sa mission, la Fondation continuera comme prévu à soutenir l'amélioration des soins et

des services offerts à la population.

« Nous ne voulions pas que la communauté subisse un double impact de cette crise sanitaire historique, précise Mme Mercier. Nous remercions tous les donateurs et participants à d'autres activités de financement qui nous permettent de maintenir notre soutien. »

Avez-vous des masques?

La Fondation souhaite aussi faire un appel aux dentistes, vétérinaires, entreprises d'entretien ménager, de construction, de nettoyage ou toute autre entreprise qui aurait en sa possession des masques N95, KN95 et des masques de procédures. Comme ces articles sont très prisés en ce moment, les entreprises sont invitées à communiquer avec la Fondation pour lui en faire don.

Enfin, la Fondation joint sa voix à celle des experts en santé publique pour inviter les gens à observer à la lettre les consignes de distanciation sociale et de lavage des mains. C'est tous ensemble que cette crise pourra être traversée.



Dre Lisa Martin
Chiropraticienne

30, avenue du Bassin Sud
Montmagny • Tél.: 418 234-1534
Rendez-vous essentiels seulement



LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE QUALITÉ
ESTIMATION GRATUITE

Toitures PROLEMIEUX
ENTREPRENEUR COUVREUR

MEMBRANE ELASTOMÈRE • BARDEAUX D'ASPHALTE
BARDEAUX PERMANENTS • TOIT BLANC ÉCOLO • TOITURE DE TÔLE

toituresprolemieux@hotmail.com | 418 655-0689
Sébastien Lemieux, propriétaire | Cap-Saint-Ignace

La quête de L'ÉQUILIBRE

Gaëtane Corriveau, native de Montmagny, possède une double formation. Elle fut d'abord enseignante d'éducation physique et de danse aérobique pendant plusieurs années, avant de développer un intérêt pour les sciences politiques, ce qui la guidera vers un retour aux études. Passionnée par l'analyse des phénomènes politiques par rapport aux différentes facettes de la gestion de la vie en collectivité, la condition féminine l'intéressait davantage. Mme Corriveau travaille aujourd'hui pour le Groupe Femme, Politique et Démocratie, à titre de politologue et formatrice du Défi de parité.

PAR MARIE-ÈVE PICARD
marie-eve.picard@oieblanc.com

Le Journal L'Oie Blanche a donc voulu en apprendre plus sur sa récente mission à Tunis, qui a fait couler beaucoup d'encre dans l'actualité locale. Nous l'avons aussi questionnée sur sa vision professionnelle en parallèle avec les événements qui se succèdent à l'échelle planétaire.

Mission canado-tunisienne

Au printemps dernier, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) sollicitait ses services de formatrice à Tunis dans le cadre du Programme pour un leadership inclusif (PLI), un projet d'envergure regroupant huit municipalités tunisiennes visant à créer un réseau municipal de femmes élues. Un défi de taille quant à son travail pour la reconnaissance de la femme en société alors que son rôle traditionnel est encore bien ancré parmi la population en Tunisie.

La Magnymontoise a accepté de participer à ce mouvement controversé dans ce pays où les attentats se multiplient. "J'ai fait un choix réfléchi puisque la présidente du PLI s'y était rendue avec succès à quelques reprises. Ma mission première consistait en un transfert d'expertise québécoise et canadienne en matière de parité et de droits des femmes. J'avais à cœur cette mission malgré le contexte particulier et très délicat " souligne la politologue, rappelant que la polygamie et la répudiation étaient chose courante là-bas. Un attentat terroriste est d'ailleurs survenu à quelques pas du complexe hôtelier où Mme Corriveau donnait ses formations. "Ma mission a été interrompue par cet événement, mais le Réseau espère poursuivre le projet à distance par vidéoconférence. Le thème "Le pouvoir et ses enjeux" figurait au cœur de sa formation. Elle a aussi mis à contribution son expertise d'éducatrice physique pour monter des ateliers stratégiques de protection contre le stress afin de faciliter l'équilibre physique et mental.

La place de la femme

Le fameux printemps arabe de 2011, ce mouvement inédit de contestation lancé en

Tunisie, a permis des avancées majeures pour les droits civils et politiques des femmes en pays arabes. Effectivement, une révision de la constitution a permis l'intégration de certaines juridictions aidant ainsi les femmes à accéder à la démocratie. "Sur le point de la parité, elles sont plus avancées que nous! Introduite dans la loi en 2018, il y a une obligation d'atteindre la parité de candidatures lors d'élections municipales pour les postes de conseillères. Quant aux mairesses, elles sont en-deçà de nous. Au Québec, on en dénombre 18,8% comparativement à 16,2% pour les femmes arabes. La politologue souligne qu'elles prennent encore difficilement leur place aux postes décisionnels. <https://youtu.be/lTh9xhR3OGc>

L'avant et l'après COVID

Cette pandémie planétaire révèle de grands bouleversements. Selon Gaëtane Corriveau, une rupture épistémologique planétaire est en cours et on assistera à un réel changement de paradigme. "C'est la planète entière qui s'instruit. Espérons qu'on prenne les bonnes stratégies et qu'il y ait un retour aux valeurs et à la solidarité."

Mme Corriveau souligne aussi que l'individualisme avait atteint son apogée alors qu'il y a quelques décennies, la collectivité écrasait l'individu en société. "Il est temps que le collectif reprenne sa place. Qu'on lève nos yeux des écrans, qu'on se voit et qu'on s'aime davantage. Que cette distanciation nous rapproche." La politologue interprète un certain retour de balancier, "comme si on ne pouvait pas faire évoluer les choses en même temps", s'interroge-t-elle.

La nature reprend sa place

Nos choix de surconsommation ont poussé à l'industrialisation excessive et l'être humain en est le seul responsable. Mme Corriveau souligne qu'un micro-organisme vient simplement nous rappeler qu'il faut revoir notre utilisation des ressources naturelles qu'offre la terre, où que nous soyons. "On vit tous la même chose! Nous avons un dénominateur commun: le coronavirus!" Selon elle, l'humain est appelé à un temps de réflexion pour s'adapter à une nouvelle réalité, un nou-

veau rythme plus équilibré entre les différentes sphères de vie.

Confiance politique

Plus que jamais, une vague de confiance et d'amour envahit les Québécois envers le gouvernement. Gaëtane Corriveau appuie: "Je considère que notre gouvernement fait un très bon travail d'équipe. Le premier ministre François Legault dégage une image très franche et nous entretient avec une approche différente, qui change de la cassette habituelle des politiciens voulant contrôler le message".

Mme Corriveau souligne toutefois l'importance de toujours essayer de voir les deux côtés de la médaille et que le rôle du journaliste a sa place plus que jamais. Il est primordial de toujours vérifier la fiabilité des sources d'information, un exercice essentiel dans cette mare de désinformation qu'on découvre sur le web.



Mme Gaëtane Corriveau.



Paiement des comptes de taxes municipales PRÉCISIONS SUR LES INTÉRÊTS ET LES PÉNALITÉS APPLICABLES

Pour donner un répit aux propriétaires Magnymontois, la Ville de Montmagny accorde un congé d'intérêts et de pénalités, entre le 23 mars et le 31 juillet 2020, aux contribuables lui devant des sommes d'argent.

ATTENTION

Si vous avez déjà envoyé votre chèque pour le paiement du 1^{er} mai, il sera encaissé.

Si vous avez besoin de reporter ce dépôt, contactez-nous AVANT LE 29 AVRIL au :

**perception@ville.montmagny.qc.ca
418 248-3361**

Notez que si vous êtes en mesure d'effectuer vos paiements de taxes, vous êtes invités à le faire en respectant les dates d'échéances habituelles.

ville.montmagny.qc.ca/taxes

PETITES ANNONCES

ac@oieblanc.com

70, rue de L'Anse, Montmagny • 418 248-8820, poste 101

1 parution (15 mots)
Mot additionnel
Encadré
Encadré couleur

Heure de tombée :
VENDREDI À 16 HEURES

DÉJÀ
VENDU!

spécial

3 parutions
consécutives à

1825\$ tx. incl.
Aucun remboursement



MODE DE
PAIEMENT



15 CHAMBRES À LOUER

L'Islet-sur-Mer : Chambre à louer, 5 jours/sem. pour travailleur(euse) non-fumeur(euse). Tout inclus : vaisselle, literie. Câble, télévision, Internet compris dans chaque chambre. Libre début mars. Info.: Michèle 418 247-3121. 01-04-3fs

25 GARÇONNIÈRES À LOUER

1 1/2, semi-meublé, chauffé, éclairé. 418 241-8345. 08-04-4FS
2 1 2 à louer, meublé, chauffé, éclairé, au 47A, St-Jean-Baptiste Ouest, Montmagny. Info. 418 929-5058 ou 418 259-7611. 08-04-3fs

Garçonnière bien située rue St-Jean-Baptiste, locker, laveuse-sécheuse, 395\$/ mois chauffée, éclairée. Chat seulement. Non fumeur. Tél. 418 803-5866. 25-03-4fs

30 LOGEMENTS 1 1/2

1 1/2 semi-meublé à louer, poêle, frigidaire, laveuse-sécheuse, très propre, libre 1er juillet. Rue du Palais de justice, près du centre-ville. Possibilité d'un stationnement. Tél. 418 291-3955. 08-04-4fs

31 LOGEMENTS 2 1/2

2 1/2 centre-ville Montmagny avenue Collin semi-meublé, poêle, frigidaire, laveuse/sécheuse, base de lit et divan. Chauffé, éclairé, 465\$/mois. Libre 1er juillet ou avant. 418-234-6720. 08-04-4fs

2 1/2, semi-meublé, NC / NÉ, près du cégep, 14-A, Ste-Marie, Montmagny. Libre 1er juillet, 390\$/mois. 418 248-8177 ou 418 248-7781. 15-04-3fs

Au 55 A St-Jean-Baptiste Ouest Montmagny 1 grand 2 1/2 pour 1 et 2 personnes, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, déneigement. Près de tous les services, dont IGA. Non fumeur, pas d'animaux. Très propre. Tél. 418 929-5058 ou 418 259-7611. 15-04-3fs

À St-François, grand studio (loft), semi-meublé, mini-laveuse et sécheuse, au centre du village, 370\$/mois, non fumeur, pas d'animaux. Libre 1er mai. 418 259-7841. 08-04-4fs

32 LOGEMENTS 3 1/2

3 1/2 chauffé, éclairé, stat. déneigé. Non fumeur, pas d'animaux. 51 St-Jean-Baptiste Ouest. Libre 1er mai Tél. 418 929-5058 / 418 259-7611. 15-04-3fs

3 1/2 RDC, près du Cégep, meublé, NC / NÉ. Libre 1er juillet. 20, av. Ste-Marie. 450\$/ mois. Tél. 418 248-7781 ou 418 248-8177. 15-04-3fs

3 1/2, (semi-sous-sol), entièrement neuf, grand stationnement, place de rangement extérieure (cabanon neuf grandeur 6' x 8'). Chauffage (électrique) et électricité aux frais du locataire. 338-A, av. de Gaspé Est, Saint-Jean-Port-Joli. 435\$/mois, libre 1er juillet. Info: Raynald Roy 514 952-9595 ou 418 508-4151. 01-04-4fs

Grand 3 1/2, demi sous-sol, situé au 33, St-Thomas. semi-meublé (centre-ville de Montmagny). N-C / N-É. Libre immédiatement, 495\$/mois. 418 248-7781 ou 418-248-8177. 15-04-3fs

À L'Islet-sur-Mer, grand 3 1/2 au 2e étage. Porte patio et patio. Endroit propre, tranquille et ensoleillé Libre 1er juillet. 418 247-3567. 08-04-3fs

33 LOGEMENTS 4 1/2

4 1/2 2e étage, près du Cégep, NC / NÉ, 16, Ste-Marie, Montmagny. Libre 1er juillet. 540\$/ mois. Tél. 418 248-7781 ou 418 248-8177. 15-04-3fs

4 1/2 rénové, bien situé rue St-Jean-Baptiste, locker, 545\$/ mois NC / NÉ. Chat seulement. Non fumeur. Tél. 418 803-5866. 25-03-4fs

4 1/2 à louer à Montmagny, 2e étage, en partie rénové il y a 3 ans. Proche des services, à 5 min. à pied du centre-ville et d'un grand parc, et 1 min. en auto de la 20. Entrée lav./séch., locker, 1 stat. ext. déneigé. NC/NÉ, non-fumeur, pas d'animaux. Libre imm. Tél. 418 356-4244. 01-04-3fs

4 1/2 à louer à Montmagny, 2e étage, rénové il y a 3 ans. Avec 2 petites galeries, proche des services, à 5 min. à pied du centre-ville et d'un grand parc, et 1 min. en auto de la 20. Entrée lav./séch., 1 stat. ext. déneigé. NC/NÉ, non-fumeur, pas d'animaux. Libre 1er juillet. Tél. 418 356-4244. 01-04-3fs

4 1/2 à louer, chauffé, éclairé, déneigé et possibilité de 2 stationnements. Idéal pour garder. 418-248-3333. 01-04-3fs

4 1/2, RDC, près du Cégep, NC / NÉ. 18, av. Ste-Marie, Montmagny. 515\$/ mois. Libre 1er juillet. Tél. 418 248-7781 ou 418 248-8177. 15-04-3fs

Beau 4 1/2 demi sous-sol, bien éclairé, idéal personne seule ou couple sérieux, non fumeur, 475\$/ mois, NC / NÉ, 38 de Ladurantaye, Montmagny, libre 1er juillet (possibilité en juin). 418 248-7389. 08-04-3fs

Grand 4 1/2 non chauffé, non éclairé, rez-de-chaussée. Centre-ville, 35, rue St-Thomas, Montmagny. 575\$/ mois. Libre 1er juillet. Tél.: 418 248-8177 ou 418 248-7781. 15-04-3fs

Logement 4 1/2 sur deux étages, non chauffé, non éclairé, déneigé. Pas d'animaux, non fumeur. 640\$/ mois. Michel 418 252-1881. 01-04-3fs

Logements 4 1/2 (RDC et 1er étage) rénovés à neuf avec bain thérapeutique, armoires en chêne, centre-ville Montmagny. Porte patio. Convientrait pour personnes âgées. Tél. 418 248-2544 ou 418 241-8330 cell. 01-04-4fs

Très grand 4 1/2 - 5 1/2 au 45 St-Jean-Baptiste Ouest Montmagny, près du IGA, balcon, cour, déneigement. Chauffé/éclairé. Libre 1er mai. Tél.: 418 929-5058 ou 259-7611. 04-08-3fs

À Montmagny, 21, av. Deladurantaye, 4 1/2 à 525\$/mois. Coin tranquille, libre 1er avril. Immeuble récent, porte patio, entrée laveuse-sécheuse, NC / NÉ. Idéal pour personne seule ou couple. 3 1/2 libre 1er juillet. 485\$/mois. 418 248-8631. 08-04-3fs

34 LOGEMENTS 5 1/2

Grand 5 1/2 à 662\$/mois, rénové l'an dernier, 5 1/2 à 650\$/mois, N.C., N.É, non-fumeur et pas d'animaux. Beaucoup de rangement et près des services à Cap St-Ignace, libre 1er juillet. 418-234-0503. 08-04-3fs

À St-François, grand 5 1/2 chauffé, centre du village, 1er étage, non-fumeur, pas d'animaux. Libre 1er juillet, 635\$/mois. 418 259-7841. 08-04-4fs

35 ACHÈTERAIS

Achat successions: montres et bijoux en or, objets de collection, collections de monnaie Olympique, en argent ou en or 1976, vieilles cartes de hockey 1965 et moins, tableaux signés, stylos plumes Mont Blanc ou en argent, etc. Robert 418 241-6958. 15-04-4fs

39 LOGEMENTS À LOUER

4 1/2 à louer, pour personne seule, sérieuse, dame de préférence, situé au 97, 3e avenue Montmagny, 500\$/mois. Eau chaude fournie, et coût de chauffage et électricité 60\$ par mois. 418 234-0392 ou 418 248-4665. 01-04-3fs

52 ON RECHERCHE

Étudiant français de 19 ans, souriant, calme, recherche un hébergement en famille d'accueil, à partir de la mi-août pour 1 an ou 6 mois, si possible proche du Cégep de Montmagny. Grande chambre et repas du soir pour pouvoir partager le repas le dimanche, lundi, mardi, mercredi, jeudi. La fin semaine serait en autonomie pour les repas. Envoyez courriel à catherine.troin@free.fr 08-04-3fs

57 SERVICES FINANCIERS

FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexibles. Financement Brisson 1 866 566-7081 www.automobilebrisson.com 25-03-4fs

SOLUTIONS à l'endettement. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Plusieurs bureaux en Beauce pour vous servir. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 418 425-1127. 25-03-4fs

69 ÉSOTÉRISME

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514 613-0179 (Avec ou sans Visa / MasterCard). 25-03-4fs

75 LOCAL COMMERCIAL/ENTREPOSAGE

À louer, 2 locaux commerciaux 1- à 696 pied carré, 2- 1957 pied carré. Rénovés, espace à bureau, situé 114 et 114-A, avenue de la Gare Montmagny. Info. 418 241-8269. 19-02-8fs

Cimetière • Columbariums • Mausolée

418 248-3664

300, 12^e rue Montmagny

cimetiere.montmagny@globetrotter.net

*Aux familles éprouvées par le deuil,
nos sincères condoléances!*

L'équipe du journal **L'OIE BLANCHE** souhaite offrir ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Avis de décès

Madame Jeanne D'Arc Lacombe
(1920-2020)

Au Centre d'hébergement de St-Raphaël, le 24 mars 2020, à l'âge de 99 ans et 4 mois, est décédée madame Jeanne D'Arc Lacombe, épouse de feu monsieur Jules Corriveau. Elle était la fille de feu monsieur Joseph Lacombe et de feu dame Albertine Isabelle. Elle demeurait à Montmagny.

En raison des circonstances, les rituels funéraires se tiendront à une date ultérieure. Les informations vous seront transmises en temps requis.

Elle laisse dans le deuil: son fils André (Céline Tanguay), ainsi que ses frères: Guy Lacombe (Denise Fournier), Yvan Lacombe (Colette Samson) et de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Elle est partie rejoindre plusieurs membres de sa famille.

Un merci tout spécial est adressé aux membres du personnel du Centre d'hébergement de St-Raphaël pour leur dévouement et professionnalisme exemplaire. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Richelieu. La direction a été confiée à la

Maison funéraire Laurent Normand inc.,
115 rue St-Louis, Montmagny (Québec) G5V 1N2

Pour renseignements : 418 248-0545, sans frais : 1 888 248-0545, messages de condoléances: par télécopieur: 418 248-2621, courriel: lnormand@laurentnormand.ca ou via le site Web: www.laurentnormand.ca

Entreprise familiale reconnue Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec.

**UN DON...
UN MERCI
POUR LA VIE !**

Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny

www.fondationhoteldieumontmagny.com

Remerciements de sympathie

Madame Germaine Pelletier Poirier
(1920-2019)

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre peine, lors du décès de madame Germaine Pelletier Poirier, survenu le 29 décembre 2019.

Votre présence chaleureuse ainsi que toutes vos marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme lui étant adressés personnellement.

Ses enfants et tous les membres de la famille

La Maison d'Hélène



1080120

Un lieu d'amour et de paix pour les gens en fin de vie

www.fondationdelamaisondhelene.org

418 241-2666

Avis de décès

Madame Rose Gagné Joncas

(1918-2020)

À l'Hôpital de Montmagny, le 18 mars 2020, à l'âge de 101 ans et 7 mois, est décédée madame Rose Gagné, épouse de feu monsieur Réal Joncas. Elle était la fille de feu monsieur Eugène Gagné et de feu dame Emma Proulx. Elle demeurait à Montmagny.



En raison des circonstances, les rituels funéraires se tiendront à une date ultérieure. Les informations vous seront transmises en temps requis.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : France, Anne (Réal Dionne) et Gilles, ses petits-enfants : Marc Joncas Fortin et feu Jean-Philippe Gingras, son arrière-petit-fils : Charles-Edgar Hébert Fortin.

Elle laisse dans le deuil son frère André, elle est allée rejoindre ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs qui l'ont précédée. Elle laisse également ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du 3^e étage et des soins palliatifs de l'Hôpital de Montmagny, ainsi que le Dr Philippe Gagnon pour leur gentillesse et les bons soins prodigués, ainsi que son médecin traitant Dr Raymond Fortin. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. La direction a été confiée à la

Maison funéraire Laurent Normand inc.,
115 rue St-Louis, Montmagny (Québec) G5V 1N2

Pour renseignements : 418 248-0545, sans frais : 1 888 248-0545, messages de condoléances: par télécopieur: 418 248-2621, courriel: lnormand@laurentnormand.ca ou via le site Web: www.laurentnormand.ca

Entreprise familiale reconnue Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec.



2121620

LAVOIE MONUMENTS ENR.

Vente, gravure et restauration de monuments

Michel Lavoie
Propriétaire

Montmagny

418 248-8937

info@lavoie monuments.com

418 508-0433

Lavoie monuments.com



2260120

GARAGE VINCENT GIASSON

REMORQUAGE 24 HEURES

7 JOURS SUR 7 TRANSPORT DE TOUS GENRES

RECYCLAGE D'AUTOMOBILES
ET DE REBUTS DE MÉTAL

Nous achetons véhicules pour pièces et route
ainsi que rebuts de métal d'une valeur de
50,00\$ à 1 000,00\$

14, chemin de la Tour, Montmagny 248-1289

3141620

À LOUER - ESPACES



Différentes superficies disponibles de 150 pi² à 2 000 pi²
boul. Taché Est, Montmagny

418 248-8155 Yves Gendreau

2310120

L'INSPECTION, VOTRE MEILLEURE DÉCISION

- Inspecteur en bâtiment pré-achat
- Assurance erreur et omissions

Étienne Kirouac

Chaudière-Appalaches
et Bas-Saint-Laurent

Sans frais :

1 866-617-8467



www.inspec-thor.com

2300520

Avis de décès

Monsieur Andréa Gagnon (1930-2020)

À la Résidence Odette Blanchet de Sainte-Perpétue, le 6 avril 2020, à l'âge de 90 ans est décédé monsieur Andréa Gagnon, époux de feu dame Marguerite Vaillancourt, demeurant à Sainte-Félicité, comté de L'Islet. Il était le fils de feu dame Alberta Lord et de feu monsieur Alfred Gagnon.



Il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain (Ginette Bernier), Mireille (René Pelletier), Violaine, Suzanne (René Bélanger) et Stéphan (Katia Grégoire); ses petits-enfants : Marie-Hélène (Claude Giguère) et Emilie Gagnon (Karl Laliberté), Nicolas (Sylvie Allaire), Jérémie et Claudia Pelletier (Maxime Mercier), Frédérique Gagnon; son arrière-petit-fils : Zack Mercier.

Il était le frère et le beau-frère de : feu Rolland (Adriana Litalien), feu Léo, feu Roger (feu Alfreda Gibson), feu Paul-Émile (feu Blanche Paré, Dolorès Caouette), feu Julien (feu Françoise Pelletier), Yvette (feu Philippe Bélanger), feu Julienne (Joseph St-Pierre), Lucille (Oscar Vaillancourt), Lucette (feu Raymond Leblanc, Edouard Dupont), René (Jacqueline David), l'abbé Maurice et Lise (feu André Gamache); de la famille Vaillancourt : feu Romuald (feu Nicole Vaillancourt), feu Gemma (feu Raymond Bourgault), feu Laurette (feu Jean-Baptiste Bourgault), feu Alyre (feu Marie-Marthe Gamache), Élisée (Anne-Marie Bélanger), Solange (Claude Leblanc), Gisèle (feu Raymond Jalbert), Bertrand (Lucie Pelletier), Denise (Robert Chouinard), feu Paul-André (feu Francine Gauthier). Sont aussi affectés par son départ, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés à madame Denise Bourgault pour sa présence constante et son immense soutien, à ses anges gardiens qui ont pris soin de lui au cours de la dernière année, à l'ensemble du personnel du service des soins à domicile du CLSC de Saint-Pamphile ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Résidence Odette Blanchet pour leurs attentions et la qualité de leurs soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet, 430, rue Jean-Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0.

Notez qu'en raison des circonstances actuelles, la période pour recevoir les condoléances et le moment des funérailles sont reportés à une date ultérieure. Les informations seront transmises en temps et lieu.

Pour renseignement ou pour transmettre vos messages de condoléances : Maison funéraire C. Lavoie & Fils (De la Durantaye & Fils), 18, du Foyer Sud, Saint-Pamphile

418 356-3822, sans frais : 1-888-430-3822, télécopieur : 418 356-5230, courriel: info@deladurantaye.qc.ca Site web: www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



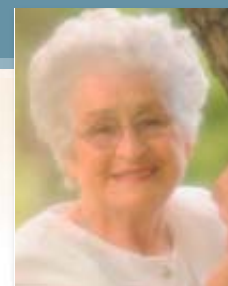
3151620

Avis de décès

Madame Jeannine Landry Pelletier

(1930-2020)

Au Centre d'hébergement (Foyer D'Youville) de Montmagny, le 4 avril 2020, à l'âge de 89 ans est décédée madame Jeannine Landry, épouse de feu monsieur Ernest Pelletier, demeurant à Cap-Saint-Ignace. Elle était la fille de feu dame Éliane Guimont et de feu monsieur Xavier Landry.



Elle laisse dans le deuil ses enfants : Hélène, Réjean (Marie Bergeron), Denis (Chantal Bélanger), Simon, Claudine (Denis Pigeon), René (Anne-Marie Beaulieu), Serge (France Leblanc), Christian et Marie-Josée; ses petits-enfants : Marjorie, Élise, Gabrielle, Andréa, Mathieu, Laurence, Camille, Claudia et Alexandre.

Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Amédée (feu Simone Girouard), feu Simone (feu Aurèle Dubé), feu Fernand (Michèle Thériault), Raymond (Françoise Thibault), feu Raynald (Monique Pelletier), Laurette (feu Léo Boulay), Huguette (feu Albert Ouellet), Réjeanne et André (Jeanne Fiset); de la famille Pelletier : feu Berthe (feu Albert Coulombe), feu Blanche (feu Paul-Aimé Couillard), feu Pamphile (feu Georgette Coulombe), feu Simone (feu Stanislas Bélanger), feu Marguerite (feu Adélar Kirouac), feu Jeanne (feu Roger Duchesneau), feu Honoré (Louise Côté), feu Henri (Isola Fortin), feu Georgette (feu Alphonse Lavoie), feu Jean-Paul (feu Reina Durocher), Fernande (Jean-Paul Thibault), feu Jos (Louise Fournier) et Thérèse.

Sont aussi affectés par son départ plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés à l'ensemble du personnel de l'Hôpital de Montmagny, tout particulièrement à celui du 3^e étage de la médecine chirurgie, au Dr Doiron et son équipe du département de gérontologie, ainsi qu'à celui du 2^e étage du Foyer d'Youville de Montmagny pour l'attention portée et les bons soins prodigués à notre mère.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec) G5V 3R8.

Notez qu'en raison des circonstances actuelles, la période pour recevoir les condoléances et le moment des funérailles sont reportés à une date ultérieure. Les informations seront transmises en temps et lieu.

Pour renseignement ou pour transmettre vos messages de condoléances : De la Durantaye et Fils, Cap-Saint-Ignace, L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Pamphile 418 246-5337, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site web : www.deladurantaye.qc.ca. Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



3016120

Boutique en ligne

animaleriemontmagny.com



Ouvert pour
vos besoins
essentiels

- Commande téléphonique
- Service de livraison
- Boutique en ligne



ANIMALERIE
MONTMAGNY

20, boul. Taché Ouest, Montmagny
418 248-4467
animaleriemontmagny.com



8031620